



Masters Nordique France

CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE-CONSTITUTIVE et ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Cher(e) adhérent(e)

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'assemblée générale extraordinaire-constitutive et à l'assemblée générale ordinaire de **l'association Masters Nordique France** qui auront lieu le **samedi 7 mars 2026 à 14h45**.

à l'adresse suivante : **Bessans**, salle Albaron.

Ordre du jour

- 1 **Accueil à 14h45** : signature de la fiche de présence.
- 2 **15h précises : Assemblée Générale extraordinaire-constitutive**
 - Modification du siège social
 - Modification du nom
 - Mise à jour des statuts
 - Inscription de l'association au registre des associations Alsace-Moselle.
- 3 **Assemblée Générale Ordinaire :**
 - Présentation du Rapport moral par la Présidente Marie-Christine FALCH, suivi du vote
 - Présentation du Rapport d'activité par la Secrétaire Agnès Ekszterowicz, suivi du vote
 - Présentation du Rapport financier par le Trésorier Erick Siméon suivi du vote
 - Les orientations pour la saison 2026 - 2027, suivies d'un vote
 - Renouvellement du Conseil d'Administration : Les nouvelles candidatures sont acceptées jusqu'au jour de l'AG.

Membres sortants	Candidatures déclarées à ce jour	Membres qui ne renouvellent pas leur mandat
CHAUVIN William DEFEMME Anne EKSZTEROWICZ Thierry FALCH M-Christine LEVRINO Gilbert MURA J-Marc	EKSZTEROWICZ Thierry DEFEMME Anne FALCH M-Christine LEVRINO Gilbert MURA J-Marc LOMBARD François	CHAUVIN William



Masters Nordique France

- Election des membres du bureau par le nouveau Conseil d'administration

4 Points divers et questions de l'assemblée

- Rappel sur les dons à l'association.
- Questions de l'assemblée

☺ : *Nous vous remercions d'être à l'heure, afin que nous puissions terminer dans un délai raisonnable, pour rejoindre nos hébergement et/ou terminer de préparer les skis pour le lendemain.*

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts :

Le droit de participer au vote est réservé aux membres fondateurs, aux membres d'honneur et aux membres actifs à jour de leur cotisation à la date de l'assemblée générale.

Les membres convoqués régulièrement peuvent être représentés par un autre membre par procuration écrite et signée.

Chaque adhérent peut transmettre son pouvoir à un membre de l'association.

Chaque électeur ne peut disposer de plus de deux pouvoirs.

Vous trouverez en annexe un modèle de pouvoir à compléter, à signer et à transmettre par courriel à la secrétaire ou au président de l'association.

Pour préparer ces assemblées générales extraordinaire et ordinaire, vous trouverez ci-joints les documents suivants :

- Annexe I : formulaire de pouvoir
- Annexe II : candidature au Conseil d'Administration

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer chère(e) adhérent(e), nos sincères salutations sportives.

La Secrétaire Agnès EKSZTEROWICZ



Masters Nordique France

POUVOIR

Rappel :

Conformément à l'article 12 de nos statuts, pour voter en assemblée générale ordinaire ou extraordinaire, un électeur ne peut pas bénéficier de plus de deux procurations.

Pouvoir à retourner :

par courriel à : Agnes EKSZTEROWICZ (agnes.ekszterowicz@gmail.com) ou à Marie-Christine FALCH (falchmariechristine@gmail.com)

ou remis en main propre le jour de l'AG à ces mêmes personnes.

Je soussigné(e) :

Donne pouvoir à :

Pour me représenter à l'assemblée générale extraordinaire-constitutive, et à l'assemblée générale ordinaire de l'association **MASTERS NORDIQUE FRANCE** qui se tiendront à Bessans, le 7 mars 2026

Fait à :

le : /2026

Signature :



Masters Nordique France

ACTE DE CANDIDATURE AU C.A.

Formulaire à retourner par courriel à : **Agnès EKSZTEROWICZ** (agnes.ekszterowicz@gmail.com)
ou à **Marie-Christine FALCH** (falchmariechristine@gmail.com)

Ce formulaire doit impérativement nous parvenir avant l'ouverture de l'AG.

Je soussigné(e) :

N° licence FFS :

Adhérent de l'association depuis

présente ma candidature au Conseil d'Administration de l'association **MASTERS NORDIQUE France** lors de l'assemblée générale qui se tiendra à Bessans le 7 mars 2026.

Fait à :

le : /2026

Signature :